

Jeudi, 25 juillet 2013

Cher recteur Rock,

Si l'Université entend négocier une nouvelle convention collective, depuis longtemps attendue, avec l'APUO, pourquoi avoir demandé un conciliateur de la CRT et subséquemment demandé un rapport de «*No Board*» ?

Le seul objectif de procéder ainsi était d'obtenir l'autorité légale de pouvoir mettre en lockout les membres de l'APUO si les négociations ne se traduisent pas par les concessions majeures que l'Université est déterminée à avoir des membres de l'APUO.

Si le processus doit en être un d'égal à égal, l'APUO n'a d'autres choix que de chercher à obtenir un mandat de grève de ses membres avant de retourner à la table de négociation au début août.

Il n'était sûrement pas nécessaire d'en arriver à ce point. Transformer la nature même et la structure de l'Université tout en écrasant l'APUO est un objectif doublement perdant. Si les deux deviennent réalité, ils vont sérieusement entacher la réputation de l'Université pendant longtemps. Les étudiants comme les professeurs vont y penser deux fois plutôt qu'une avant de décider de se joindre à l'Université canadienne.

Au crépuscule de ma carrière professorale de 40 ans, je demeure songeur en ce qui a trait au futur de l'éducation universitaire post-secondaire à Ottawa, en Ontario et au Canada. Imposer des mesures coercitives aux professeurs, je peux vous assurer, ne garantira pas un avenir prometteur à l'Université d'Ottawa et laissera ses anciens déconcertés et en colère.

Sincèrement,

Michael Behiels

Michael Behiels PhD, FRSC
Histoire politique et constitutionnelle du Canada
Département d'histoire
Université d'Ottawa
Pavillon Desmarais
55, avenue Laurier est
Ottawa (Ontario)
Canada
K1N 6N5